

POUR L'ENVIRONNEMENT, le DÉPARTEMENT agit !



AIDE HABITAT DURABLE - Plan Habitat 2020

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX D'ISOLATION

- Isolation toit terrasse
- Isolation combles perdus
- Isolation plancher bas
- Isolation intérieure des murs éco matériaux
- Isolation extérieures des murs éco matériaux
- Isolation rampants éco matériaux

ATTENTION : Avis obligatoire de l'Espace INFO >ÉNERGIE

Nom, prénom du demandeur de l'aide :

Nom, prénom du conjoint :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

E-mail :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE DEMANDE :

- La fiche technique (au verso) pour des travaux d'isolation (à remplir avec l'entreprise),
- Une copie du devis de l'installateur RGE⁽¹⁾ précisant notamment :
 - pour l'isolation des toitures, des planchers et des murs : le type et la surface d'isolant ainsi que sa résistance thermique (R),
 - Attestation de la certification RGE de l'installateur,
- Les copies intégrales du dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les occupants du logement, de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière (si acquisition récente, attestation notariale d'achat),
- Un RIB ou un RIP.

⁽¹⁾ liste des installateurs RGE disponible sur www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) :

- sollicite, conformément à la fiche technique au verso et aux devis joints, une Aide Habitat Durable pour des travaux d'isolation,
- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- **m'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet** (date du courrier accusant réception du dossier complet par le Département de Saône-et-Loire),
- certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment sociale, fiscale et environnementale.

Signature

Fait à

le

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX D'ISOLATION

- Isolation toit terrasse Isolation combles perdus Isolation plancher bas
 Isolation intérieure des murs éco matériaux
 Isolation extérieures des murs éco matériaux Isolation rampants éco matériaux

ADRESSE DU LOGEMENT OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Nombre d'habitants dans le logement :

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT EXISTANT

Année de construction du bâtiment :

Surface habitable chauffée : m²

Mode de chauffage : électricité gaz naturel
propane bois fioul pompe à chaleur
chaudière biomasse
autre :

Type d'isolant :

Surface d'isolant : m²

Résistance thermique : R = m².K/W

Isolation des parois opaques :

Murs en façade ou en pignon Toiture terrasse

Rampants de toiture, plafonds de combles

Type d'isolant :

Surface d'isolant : m²

Résistance thermique : R = m².K/W

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX PRÉVUS

Isolation de la toiture et/ou du plancher bas :

Combles perdus Toiture terrasse Plancher bas

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

COÛT DE L'INSTALLATION

ÉLÉMENTS DU DEVIS :

Montant : € HT

T.V.A. : €

TOTAL : € TTC

**Aide Habitat durable du Département
de Saône-et-Loire : de 10 € à 50 €/m²**

PRÉVISION DE PROGRAMMATION :

Date de début des travaux :

CRITÈRES À RESPECTER

- résistance thermique de l'isolation (R) :
Combles et rampants de toiture : ≥ 6 m².K/W
Toiture terrasse : $\geq 4,5$ m².K/W
pour un plancher : ≥ 3 m².K/W
Murs en façade ou en pignon : $\geq 3,7$ m².K/W, à l'exclusion des murs donnant sur des locaux non chauffés
Combles perdus : ≥ 7 m².K/W
- Lorsqu'il est nécessaire de protéger les matériaux d'isolation thermique contre les transferts d'humidité, leur pose est accompagnée d'un pare-vapeur ou de tout autre dispositif permettant de garantir la performance de l'ouvrage.
- Isolation à base d'éco-matériaux d'origine végétale, animale ou issus du recyclage.

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex